

Le combat continue contre le gaz de charbon

Le Collectif vigilance gaz demande toujours l'abrogation du permis dit "de Gardanne" dont la prolongation est arrivée à terme dimanche

Nous demandons toujours l'abrogation des permis et que le feuillet de Gardanne s'arrête définitivement. En une phrase, Rémy Carrodano, président du Collectif vigilance gaz de Gardanne (CVGG), résume tout le combat de ses membres, depuis sa création au mois de février 2011, contre les permis d'exploitation des gaz de schiste et de charbon.

Plus particulièrement contre celui dit "de Gardanne", le plus ancien accordé - il date de 2004 - dont le périmètre englobe plusieurs communes, parmi lesquelles Aix-en-Provence, Gardanne, Vitrolles, Les Pennes-Mirabeau...

"Le permis de Gardanne est arrivé au terme de sa première prolongation ce dimanche 25 novembre, explique Achim Gertz, secrétaire de l'association. Il y a fort à parier qu'une nouvelle demande de prolongation a été déposée. On la découvrira par hasard d'ici trois à six mois."

"Des forages d'essai auront forcément lieu"

Si le permis, qui a été accordé à la société australienne European Gas Limited (EGL), est prolongé une nouvelle fois, sa surface sera divisée par deux, passant de 365 à 183 km².

"Ca va réduire notre champ d'action, poursuit Achim Gertz, mais qui va rester? Sachant qu'il y a un gisement potentiel à l'ouest de Gardanne, à Bouc-Bel-Air, Cabriès, sous le plateau de l'Arbois, on connaît le nom des communes qui vont avoir très chaud dans les années à venir..."

Parce que pour les membres



Les membres du Collectif vigilance gaz de Gardanne, avec François-Michel Lambert, député de la circonscription qui en fut l'un des initiateurs en février 2011.

/PHOTO C.L.

du CVGG, il n'y a aucun doute: si le permis est prolongé, "des forages d'essai auront forcément lieu". La technique d'extraction par fracturation hydraulique ayant été interdite par la loi adoptée le 30 juin 2011 par le Parlement, EGL envisage, selon le collectif, d'utiliser "une autre méthode: celle de forages horizontaux à drains multiples". "Concernant l'usage de produits chimiques, on reste dans le flou", ajoute Rémy Carrodano.

"En huit ans, aucun forage n'a été effectué, souligne Brigitte Apothéloz, membre du CVGG. En 1986, Charbonnages de France avait fait un forage à Biver et estimé que ce n'était pas rentable. Et la fracturation demande 20000 m³ d'eau, soit la consom-

mation de 100 000 habitants." Depuis sa création, le collectif dénonce les conséquences humaines et environnementales désastreuses qu'a eues l'exploitation des gaz de schiste au Canada et aux États-Unis en 20 ans, montrées dans le film Gasland. "Il y aura un mitage du territoire, puisqu'il faut un puits tous les 2 km²", reprend Achim Gertz, un ballet incessant de camions-citernes. Si on exploite, ce sera visible et nuisible."

Les membres du collectif regrettent que, dans les Bouches-du-Rhône, "les maires s'opposent au bout des lèvres", dit Rémy Carrodano. Dans le Var et les Alpes-de-Haute-Provence, les permis de Brignoles et Gréoux viennent d'être reje-

tés par l'État. "On ne peut pas dire qu'ils s'engagent activement à nos côtés", affirme le président du collectif qui rappelle, toutefois, que les élus de la Communauté du pays d'Aix (CPA) et du conseil municipal gardannais ont voté à l'unanimité une motion contre le permis de Gardanne et exigé son abrogation, en avril et mars 2011.

"Les élus du pays d'Aix doivent davantage se mobiliser contre cette hérésie énergétique", insiste Rémy Carrodano. "Personne n'a rien à gagner ici et on subit la contre-offensive des lobbies qui veulent nous démontrer qu'on doit y venir", conclut Achim Gertz.

Christine LUCAS
lucas@laprovence-presse.fr

La proposition de loi du député Lambert

Plus d'un an avant son élection en tant que député de la 10^e circonscription, François-Michel Lambert (Europe écologie-Les Verts), élu d'opposition au conseil municipal de Gardanne, a été l'un des initiateurs du Collectif vigilance gaz de schiste. "Je n'ai pas oublié auprès de qui j'ai milité", explique celui qui continue de soutenir le combat de ses "amis mobilisés depuis toujours qui ne lâchent pas, malgré l'opacité et les obstructions qu'on leur impose".

"Aujourd'hui, les entreprises étrangères ont plus accès aux documents administratifs que les citoyens", poursuit l'élu qui va dé-

poser une proposition de loi "pour interdire définitivement toute recherche et exploitation de gaz et huiles de schiste, jusqu'aux hydrocarbures de méthane, quelles que soient les techniques utilisées".

Le dépôt de loi devait être fait, hier à l'Assemblée nationale, par François-Michel Lambert et ses autres collègues députés écologistes, Noël Mamère, Brigitte Alain et Michèle Bonneton, mais il a été reporté au mardi 12 décembre. "Nous reportons le dépôt de la loi pour tenir compte de beaucoup d'éléments directs et indirects, a fait savoir, hier, François-Michel Lambert.

Notamment, la conférence de Doha qui s'ouvre nous permettra de connaître plus précisément où nous en sommes en terme de réchauffement climatique." Le député doit également faire un déplacement en Guyane pour le compte de l'Assemblée nationale, sur la plateforme pétrolière Shell, "pour intégrer cet enjeu d'exploitation dans des conditions extrêmes."

"Je n'ai pas encore rassemblé autour de moi une majorité de députés et de citoyens, affirme-t-il. Mais sur cette problématique, il faut que la France envoie un signal fort."

C.L.

PETIT-DÉJEUNER ● Un dispositif pour les salariés de PME de plus de 45 ans. Perform, l'Association pour la sécurisation des parcours professionnels et le service économique de la Ville de Gardanne organisent un petit-déjeuner de présentation du dispositif AGE (Accompagnement génération expert), financé par l'Agefos PME, ce jeudi 29 novembre à 8 h, à la Maison de la formation, quartier Saint-Pierre à Biver. Ce dispositif prévoit un diagnostic compétences pour les salariés de PME de plus de 45 ans et des possibilités de formations pour faciliter la transmission des savoirs intergénérationnelle, des actions d'identification et la valorisation de leur expertise pour la mettre au service de l'entreprise, voire de développement ou d'actualisation des connaissances.

→ Accès libre et gratuit, parking assuré.

DON DU SANG ● Collecte à la Maison du peuple. Une collecte de sang est organisée ce vendredi 30 novembre de 15 h à 19 h 30, à la Maison du peuple.

RANDONNÉE ● Le nord Luberon avec Les Verts terrils. Demain, Les Verts terrils proposent une randonnée à travers les places fortes du nord Luberon, à la croisée des vallées agricoles du Calavon, de l'Encrême et d'Aiguebelle, autour de Céreste (Alpes-de-Haute-Provence). Distance: 13 km (environ 4 h 15 de marche). Une randonnée facile d'une très grande beauté, pour découvrir le vieux prieuré de Carluc, puis le village fortifié de Montjustin. Rendez-vous à 9 h devant la cave coopérative de Cadenet ou 9 h 45 sur le parking de la chapelle Notre-Dame-de-Piété sur la N100 juste après la gendarmerie de Céreste sur la gauche, en venant d'Apt. → Encadrement Gilles Campana et inscription obligatoire le soir entre 19 h et 20 h 30 au 06 18 22 68 97. Règlement sur place. 10 € adultes, 6 € 13-18 ans, gratuit moins de 13 ans.

CONFÉRENCE ● "À quoi sert le phytoplancton?" Ce jeudi 29 novembre à 18 h, dans l'auditorium de la médiathèque Nelson-Mandela, Isabelle Biegala, biologiste, chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Institut méditerranéen d'océanologie, viendra expliquer "À quoi sert le phytoplancton?". Constitués de myriades de petites cellules, souvent invisibles à l'œil nu, ils peuplent la surface des mers et sont capables de réaliser la photosynthèse. Apparus il y a 3,5 milliards d'années, ils font partie des premiers êtres vivants de notre planète. Au-delà de l'importance de ces organismes sur la planète, le phytoplancton est très présent dans la vie quotidienne: les ressources animales marines sont dépendantes du phytoplancton, premier maillon de la chaîne alimentaire. Des élevages marins peuvent être décimés par du phytoplancton toxique. De nouvelles ressources économiques sont en pleine expansion grâce à l'exploitation de protéines, d'huiles ou de cristaux produits par le phytoplancton.

→ Entrée libre.

ZOOM SUR la médiathèque



Découvrir le cinéma d'animation. La médiathèque Nelson-Mandela et l'atelier municipal d'arts plastiques proposent de nouveaux rendez-vous autour du film d'animation. Les amateurs, les curieux, les fidèles du cycle "Écouter voir" et tous les autres ont rendez-vous ce soir à partir de 18 h 15, dans l'auditorium, pour découvrir l'animation qui a commencé à exister bien avant le cinéma. Pour le premier rendez-vous de ce soir, une sélection de courts-métrages a été choisie spécialement. Le public gardannais pourra, entre autres, découvrir Blinkity Blank de Norman McLaren (photo ci-dessus).

/PHOTO DR

LE BLOC-NOTES

NOUS JOINDRE

La Provence: 22, rue de l'Opéra à Aix-en-Provence 04 42 38 74 54 ou gardanne@laprovence-presse.fr

LES URGENCES

Gendarmerie nationale: avenue Maurel-Agricol 04 42 58 30 10.
Police municipale: avenue des Écoles 04 42 58 34 14, police-municipale@ville-gardanne.fr
Sapeurs-pompiers: centre de secours principal, avenue Raoul-Decoppet 04 42 51 79 40.
Médecin de garde: nuit, week-end et jours fériés SOS Médecins 04 42 26 24 00.
Permanence médicale d'urgence: 57, avenue de Nice, zone industrielle La Palun 04 42 50 60 15. Sept jours sur sept, de 9 h à 22 h.
Pharmacie de garde de nuit: 32 37, ce numéro donne la pharmacie d'astreinte (à partir de 20 h) la plus proche du domicile par reconnaissance vocale.
Dépannage: eau 04 42 51 79 75; électricité 08 10 33 34 13; sécurité gaz 04 42 51 45 45.

LES SERVICES

Hôtel de ville: cours de la République 04 42 51 79 00, courriel à accueil@ville-gardanne.fr. Ouvert du lundi au vendredi de

8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Mairie annexe de Biver: place de Biver 04 42 58 39 74. Ouverte de 8 h 30 à 12 h, du lundi au vendredi.
Pôle Emploi: cité administrative, rue Jules-Ferry 39 49 (candidat) ou 39 95 (employeur). Télécopie: 04 42 65 42 42. Courriel: ape.13181@pole-emploi.fr Web: www.pole-emploi.fr Horaires d'ouverture: du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 15, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.
Caisse d'allocations familiales: bâtiment de la sécurité sociale minière, avenue de Toulon 08 20 25 25 25. Permanences les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.
Caisse primaire d'assurance maladie: 175, chemin Pont-de-Péton 08 20 90 41 86.
Centre communal d'action sociale: 1, square Deleuil 04 42 65 79 10 courriel à ccas@ville-gardanne.fr Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
La Poste: cité administrative, rue Jules-Ferry. Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et 13 h 45 à 18 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h. Bureau de Biver 04 42 65 41 31.
TréSOR public: cité administrative, rue Jules-Ferry 04 42 58 35 28.
Déchetterie de La Malespine: route de Gréasque 04 42 58 45 79.

PHOTOGRAPHIE TA VILLE JEU CONCOURS DU 09 AU 30/11

LES ADHÉRENTS MICOM PARLENT DU LIEN QU'ILS ONT AVEC LEUR VILLE. SI VOUS AUSSI VOUS ÊTES FIERS DE VOS ORIGINES, VOUS AIMEZ VOTRE VILLE, ALORS PHOTOGRAPHIEZ-LA...

POUR PARTICIPER, RENDEZ-VOUS SUR facebook.com/mutuellemicom et sur notre site www.mutuellemicom.com

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER 1 DES 10 APPAREILS PHOTOS NIKON COOLPIX L310

Gardanne - 24 boulevard Carnot - Tél. 04 42 65 87 48

micom IDENTITÉS MUTUELLE

la mutuelle santé qui vous connaît si bien.